

C'EST À VICHY



N° 108

MARS
2019





Plus de 1600 Vichyssoises et Vichyssois à l'Opéra ont assisté à la cérémonie des vœux le 17 janvier.
Retrouvez la vidéo sur www.ville-vichy.fr/agenda/voeux-2019



Le premier dimanche d'ouverture de la Médiathèque Valéry-Larbaud a été une réussite ! Au cours de l'après-midi, la Médiathèque a accueilli 310 visiteurs. Prochaine ouverture dominicale, **le 3 mars**, avec une animation interactive autour des jeux vidéo «*Jazz et jeu vidéo*».



Verger de maraude. Chantier participatif de plantation de verger public, rue des Cerisiers. Une soixantaine de Vichyssois ont planté 25 arbres fruitiers issus, notamment, du Verger conservatoire du Vernet. La récolte, ouverte à tous, sera accessible toute l'année. Au menu : cerisiers, pommiers, amandiers, sorbiers, pruniers, abricotiers... Mais aussi dès la fin du printemps : framboises, myrtilles, groseilles... seront à récolter !

Infos services

- Mise en garde concernant certains sites internet proposant des formulaires de demande d'actes d'état civil : **La délivrance des actes d'état civil est totalement GRATUITE**. Tout site vous demandant une rémunération pour l'obtention de ces documents n'est pas un site officiel de la collectivité concernée. Pour les actes d'état civil détenus par la ville de Vichy, vous devez faire la demande sur www.ville-vichy.fr/demarches-en-ligne
- **Élections Européennes : Pensez à vous inscrire !**
Pour pouvoir voter lors des prochaines Élections européennes du 26 mai, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 31 mars.
- **Parc des Bourins** - L'espace de liberté est désormais fermé et devrait être déplacé (*lieu à déterminer*). Le canisite est, quant à lui, déplacé près du Parc du Soleil.

Infos pratiques

QUOI DE NEUF À LA SALLE DES FÊTES ?

- Mercredi 20 février et Mardi 16 avril de 15h30 à 19h - Collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang. Renseignements 04 72 71 17 00 - 06 61 58 09 40, nathalie.michel@efs.sante.fr
- Mardi 5 mars à 19h30, Conférence «*Je me sens bien dans mon assiette*», par le Docteur Mélanie CHAMBARD organisée par la Fondation PiLeJe sous égide de la Fondation de France. Buffet santé à l'issue de la conférence. Renseignements 01 45 51 70 64, l.simonin@fondation-pileje.com

MAIS AUSSI SALLE DE LA MUTUALITÉ

- Mercredi 19 mars de 15h30 à 19h - Collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang. Renseignements 04 72 71 17 00 - 06 61 58 09 40, nathalie.michel@efs.sante.fr
- Samedi 6 avril de 14h à 17h30 - Atelier d'auto-drainage, auto bandage et de pose de contention par l'Association Vivre Mieux le Lymphœdème A.V.M.L.03. Renseignements 06 27 80 05 19, associationavml03@gmail.com

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

Maire de Vichy

Président de Vichy Communauté

1^{er} Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier



N°108 - MARS 2019

22.000 exemplaires

Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication

Christophe Malléjac

Conception et rédaction

Direction de la Communication

Imprimerie

Decombat



Crédits photos

Joël Damase / Visium

Celine Nieszawer

Patrice Normand / JC Lattès

Astrid di Crollanza

Francesca Mantovani / Gallimard

J.F. PAGA / Grasset

Guy Focant

Axe Saône

Yann-Aël Léger

Cédric Carmié

Laurence Plancke

DR

C'EST À VICHY

MAIRIE DE VICHY

B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX

+33 (0)4 70 30 17 17

www.ville-vichy.fr

webmaster@ville-vichy.fr

Le 21 janvier, nous avons procédé à l'installation du premier Conseil municipal des jeunes, composé de 28 enfants âgés de 9 à 11 ans. Après avoir mené campagne, les élus ont été désignés par leurs camarades de classe pour porter les projets qui leurs tiennent à cœur. Cet engagement de la jeune génération au service de la cité montre qu'à Vichy la conscience citoyenne n'attend pas le nombre des années. C'est une promesse d'avenir pour la Reine des Villes d'eaux.

Autre pari sur l'avenir : notre candidature UNESCO. La dynamique est lancée pour que, d'ici quelques années, Vichy obtienne son inscription au patrimoine mondial au titre des «*Great spas of Europe*». Le dossier de candidature, déposé conjointement avec 10 villes européennes le 22 janvier à l'ambassade de la République tchèque à Paris, constituait une première étape. Erudit, cohérent et basé sur la valorisation de notre patrimoine exceptionnel, il possède tous les atouts pour convaincre. L'année UNESCO sera marquée par l'exposition installée au Palais des congrès à partir du 14 juillet. Intitulée «*Il était une fois la Reine des Villes d'eaux*», elle déclinera les grandes périodes de notre histoire locale, des premières sources romaines jusqu'à l'époque récente. Puis, à l'automne, les experts d'ICOMOS (*Conseil international*

des monuments et des sites) viendront visiter Vichy pour juger in situ de notre capacité à intégrer le club fermé des sites labellisés. Sans préjuger du résultat final, cette candidature participe à la mise en valeur de l'identité de notre ville thermale, son histoire multiséculaire et l'art de vivre qui en découle. Elle constitue aussi une belle vitrine pour la promotion du Vichy d'aujourd'hui, transcription contemporaine de la Reine des Villes d'eaux, engagée dans une nouvelle étape de son développement. Au cœur de ce développement, l'ambition sportive occupe une place à part. Près de 46 millions vont être consacrés dans les prochaines années à la rénovation du Centre Omnisports et à la création d'un pôle de performance de haut niveau, au Creps. Seuls, nous n'aurions pas les moyens de mener à bien un projet de cette ampleur et je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien de poids et notamment le département et la région, qui apportera 33 millions d'euros. En finançant largement ce projet, ces derniers actent la position de Vichy comme territoire de référence Auvergne – Rhône-Alpes dans le domaine du sport. Merci aux Présidents Riboulet et Wauquiez pour ce geste fort. Réinventer la Ville dans le respect de ses traditions, tel est l'équation qu'ensemble nous résolvons pour Vichy. ■



@VilleDeVichy

VICHY, CANDIDATE AU

Le 22 janvier dernier, réunies sous le nom de «Great Spas of Europe», onze villes d'eaux européennes, dont Vichy, ont officiellement déposé leur candidature commune sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Pourquoi ?

Les «Grandes Villes d'Eaux d'Europe» sont un réseau international de villes qui constitue un témoignage exceptionnel, à préserver et mettre en valeur ;

- d'une **nouvelle approche des soins**, qui s'est développée en Europe autour des sources minérales naturelles ;
- de la **culture thermale européenne**, qui a traversé les siècles et continue à prospérer aujourd'hui ;
- d'un **développement urbain original** et prestigieux associant santé et villégiature, urbain et nature, autour d'équipements luxueux (*établissement de bains, casinos, théâtres, grands hôtels, villas, etc.*), reliés par des parcs pittoresques, instituant le rite de la promenade ;
- des **lieux réunissant les grands de ce monde** qui ont contribué à modeler les mentalités et les idées européennes du XIX^e au début du XX^e siècle (*en matière de politique, de diplomatie, de culture...*).

Il s'agit donc de faire reconnaître la "**Valeur universelle exceptionnelle**" de ce patrimoine commun pour mieux le faire connaître et le transmettre aux générations futures.

«La médecine thermique est le fil rouge de cette candidature. Elle a structuré les onze villes d'eaux.»

Vichy comme les autres stations thermales est un témoignage d'une nouvelle conscience des soins à prodiguer qui se sont développés au XIX^e et au XX^e autour des sources d'eaux minérales naturelles.», souligne le Professeur Yves-Jean Bignon, adjoint au maire chargé du thermalisme et du patrimoine.

Et Vichy dans tout ça ?

Vichy a reçu l'agrément du Ministère de la Culture pour représenter, seule, la France dans cette **candidature transnationale** (*Voir encadré*). Elle est la plus prestigieuse et la plus connue des villes d'eaux françaises. Ses eaux utilisées depuis l'époque romaine, apparaissent sous le nom «**d'Aquis Calidis**» sur la table de Peutinger (*Copie du XIII^e siècle d'une carte Romaine antique*), mais Vichy connaît son âge d'or au XIX^e siècle. Les plans qui structurent encore son urbanisme sont élaborés sous le Second Empire selon les principes urbains d'Hausmann à Paris. Son architecture aux **styles éclectiques** (*orientaliste, Art nouveau, classique...*) lui confère prestige et caractère, typiques des villes d'eaux. En servant de référence en France et à l'étranger, Vichy a grandement contribué à façonner la **culture thermique européenne** du XIX^e siècle (*arts, sports, loisirs...*). ■

L'année UNESCO c'est aussi une programmation de 40 conférences, colloques universitaires et animations. Retrouvez le programme complet sur WWW.VILLE-VICHY.FR/UNESCO

GRANDE EXPOSITION

« Il était une fois...
la Reine des Villes d'eaux »

14 JUILLET - 3 NOVEMBRE
Grand Casino - Palais des congrès

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?

L'idée qui a donné naissance à la Convention du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (1972) est que certains biens de notre patrimoine culturel et naturel sont inestimables et irremplaçables. Ils ont une **valeur universelle exceptionnelle** pour l'humanité qu'il faut protéger et préserver.



PATRIMOINE MONDIAL

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER
ET À VALORISER,

**SOUTENEZ LA CANDIDATURE
ET REJOIGNEZ-NOUS !**

Une réflexion et une gestion communes sont essentielles pour que ce patrimoine reste vivant et dynamique. Ce travail d'équipe passe aussi par l'implication des Vichysois et des visiteurs qui adoptent ce patrimoine. Chacun peut à son échelle et à sa manière contribuer à ce travail et en bénéficier. Soutenez la candidature et rejoignez-nous !

«Il faut être en mesure de pouvoir préserver et valoriser ce patrimoine pour le transmettre aux générations futures, précise Anke Matthys, coordinateur local de la candidature UNESCO. C'est une démarche qui doit tirer tous les acteurs locaux vers le haut. Il faut en être fier mais il faut aussi être exigeant. Les yeux du monde sont braqués sur nous, on va accueillir des personnes qui vont s'attendre à quelque chose de remarquable et d'exceptionnel. L'UNESCO demande à ce que le patrimoine soit préservé via des outils réglementaires existants. Aujourd'hui Vichy a tous les outils de protection mis en place : une Aire de Mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AMVAP), la protection des Monuments historiques, ceux des sites naturels.»

Comment les Vichysois peuvent participer à cette candidature ?

«Valoriser le patrimoine c'est être en mesure de montrer des choses tant aux visiteurs qu'aux Vichysois, souligne Anke Matthys. Il y a aussi tout un patrimoine immatériel avec les histoires, les récits, les écrits, les événements, les archives, il y a peut-être des personnes qui ont des choses à partager, à communiquer, à mettre en valeur.»

«La première démarche c'est de soutenir cette candidature via le formulaire en ligne ou en affichant son badge, rappelle Yves-Jean Bignon, mais c'est aussi s'approprier son patrimoine, profiter du fait de vivre dans une ville thermale, de vivre l'expérience thermale : aller prendre les eaux, aller se baigner dans une piscine thermale, bénéficier des soins, aller à l'Opéra... Vivre Vichy !» ■

ville-vichy.fr/unesco/je-soutiens

NOS VILLES PARTENAIRES



Bad Ems, Allemagne



Baden Baden, Allemagne



Bad Kissingen, Allemagne



Bath, Royaume-Uni



Baden bei Wein, Autriche



Spa, Belgique



Montecatini Terme, Italie



Karlovy Vary, République Tchèque



Františkovy Lázně, République Tchèque



Mariánské Lázně, République Tchèque



CANDIDATURE TRANSNATIONALE, CAUSE COMMUNE

Le 22 janvier dernier, à l'ambassade de la République Tchèque, les onze maires des villes d'eaux européennes «Great Spas of Europe» ont signé officiellement le dépôt du dossier de leur candidature commune.

Seules deux candidatures à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ont reçu le soutien du Ministère de la Culture en 2019 : Le phare de Cordouan et la Ville de Vichy représentant la France dans la candidature transnationale des «Great Spas of Europe».

77^e PARIS NICE : PREMIER COUP DE PÉDALE À VICHY !



Entre 5.000 et 10.000 personnes sont attendues dans la cité thermale ! Prélude au Tour de France, le public de l'agglomération vichyssoise pourra découvrir coureurs, grimpeurs et assister à un véritable spectacle en découvrant le car-podium installé sur le parvis des Quatre Chemins et les animations.

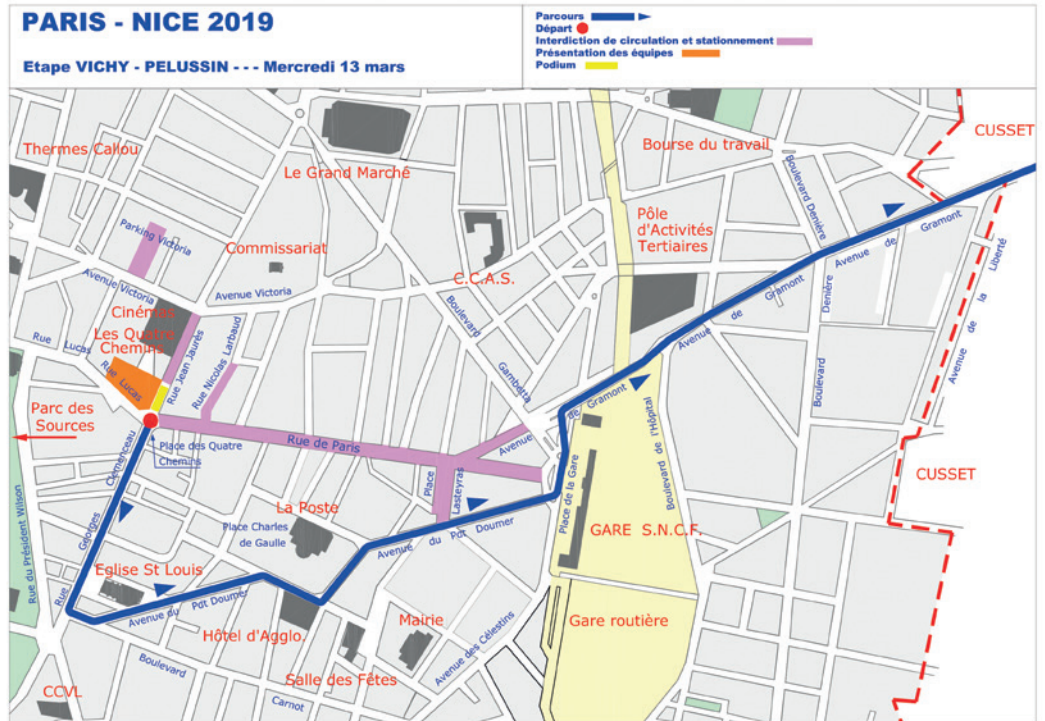
Programme :

- 9h arrivée des bus des équipes
- 10h présentation des coureurs sur podium
- 11h15 Départ du carrefour des Quatre Chemins

Itinéraire emprunté :

- **Vichy :** rue Georges Clemenceau, avenue du Président Doumer, place Charles-de-Gaulle, avenue du Président Doumer, place de la Gare, D2209, avenue de Gramont, avenue de Vichy.
- **Cusset :** rue de la République, D906B, cours Tracy, cours Arloing, cours Lafayette, rue de la Barge, D995, route de Ferrières, route des Givrats.

Mercredi 13 mars, dix ans après avoir accueilli une arrivée, Vichy sera le point de départ de la quatrième étape de la 77^e édition de la «Course au soleil». 23 équipes cyclistes s'élanceront, à 11h15, en direction de Pélussin dans la Loire pour un parcours de 210 kilomètres.



FERMETURE DES RUES

Circulation interdite de 4h à 15h30 : rue de Paris, avenue de Gramont, place Louis Lasteyras, rue Nicolas Larbaud, rue Jean Jaurès, rue Georges Clémenceau, rue Lucas, parking avenue Victoria.

Stationnement interdit dès la veille sur tous ces axes

Conditions de circulation des bus urbains sur : www.mobivie.fr

LE CENTRE-VILLE REVIENT DANS LA COURSE !



Inscrites dans le tissu des grandes manifestations sportives de la cité thermale, les Foulées Vichyssoises reprennent la course en centre-ville !

Après 23 ans de parcours sur les bords de l'Allier, la course locale est de retour en ville. Son dernier parcours, uniquement urbain, date de 1996 avec des premières éditions dont le départ était donné sur la place de l'Hôtel de Ville. Une exclusivité pour cette édition 2019 en raison des travaux en rive gauche. Le succès populaire des Foulées Vichyssoises c'est un rendez-vous de 2.000 coureurs originaires d'une trentaine de départements avec une présence féminine qui progresse d'année en année ! « Cette date est bien placée par rapport aux marathons de printemps qui se déroulent environ 3 à 4 semaines après les Foulées. », souligne Patrick Chassot, président du RCV Athlétisme, club organisateur de la course.

Cette année, le parcours passera par le Parc des Sources, la rue Wilson, la rue Burnol puis le passage de l'Amirauté. Le parcours traversera également la rue de l'Hôtel des Postes, remontera la rue Dejoux et la rue de Paris.

- **Départ et arrivée :** Palais du Lac
- **Semi-marathon :** départ 9h ➤ **10km :** départ 11h
- Inscription en ligne : www.foulees-vichyssoises.fr
- Engagement sur place :** samedi 9 mars, Palais du Lac de 15h30 à 18h30 - dimanche 10 mars de 7h à 8h (semi-marathon), de 7h à 10h (10 kilomètres)
- Animations :** Présence de deux groupes musicaux au Point de ravitaillement au stade Darragon et au Parc des Sources



CURE DE JOUVENCE POUR VICHY LA SPORTIVE

Dans le cadre du Pacte régional pour l'Allier, la Région s'engage aux côtés de Vichy pour l'excellence sportive. Modernisation du Centre Omnisports, création de terrains sur la Boucle des Isles, rénovation du Sporting tennis, réhabilitation du CREPS, ce sont plus de 46 millions d'euros qui vont ainsi être investis sur le plateau d'excellence sportive, dont 33 millions d'euros portés par la Région.

Un territoire tourné vers le sport

D'ici 2021, le Centre Omnisports, le CREPS, le Sporting tennis et la Boucle des Isles auront subi un gros coup de jeune pour les transformer en un plateau sportif de pointe. **Un projet exceptionnel de plus de 46 millions d'euros.** Un projet à la hauteur de ses ambitions : positionner Vichy et l'agglomération comme une destination d'excellence sportive sur le plan international et renforcer sa vocation sportive. Grâce à des investissements massifs (voir encadré), Vichy

bénéficiera au Centre Omnisports de nouveaux équipements (terrain couvert, vestiaires pro, halle...) pour accueillir les sportifs et équipes de haut niveau en stages ou lors de compétitions. La refonte du CREPS lui permettra de se positionner sur l'accompagnement de la performance des sportifs valides et handicapés. Au Sporting tennis, un «pôle terre battue» viendra compléter ce complexe... Les clubs locaux et le sport amateur bénéficieront aussi de ce nouveau plateau sportif, puisqu'un nouveau site sera créé à la Boucle des Isles (Bellerive-sur-Allier) pour les accueillir. ■



Laurent Wauquiez et Frédéric Aguilera avec les joueurs de la JAVCM lors de la signature du Pacte Régional pour l'Allier

ZOOM SUR LE PROJET

- **Terrain n°1 au cœur d'un ensemble de très haut niveau**
Construction de vestiaires professionnels en adéquation avec les attentes des équipes de haut niveau (salle vidéo...) et création d'un terrain mixte football / rugby en synthétique et couvert.
- **Un Pôle d'Athlétisme**
Création d'un espace couvert de 55 mètres connecté à la piste actuelle vers le terrain numéro 8.
- **Construction au CREPS d'un pôle performance**
Création d'une offre complète et innovante répondant aux besoins des fédérations autour de cinq fonctions : soins, récupération, tests/évaluation, préparation physique et recherche.



- **Nouveaux vestiaires**
De nouveaux vestiaires permettront d'homologuer les terrains

- 2, 3 et 4 pour accueillir des équipes de haut niveau et offrir des équipements adaptés.

➤ Une Halle couverte avec double terrain

Création d'un équipement complémentaire de l'actuel Palais des Sports et indispensable à la pratique de nouvelles disciplines comme le handball, le badminton, le trampoline, les sports de combat, tir à l'arc, etc. Cet espace Indoor avec double terrain 44X44 sera dédié aux entraînements et

aux stages. Une passerelle sera créée pour rejoindre les autres terrains.

➤ L'aménagement de la Boucle des Isles (Bellerive-sur-Allier)

Rénovation du stade du Tir aux pigeons et création de terrains de football et de rugby en synthétique.

➤ Pour les clubs locaux, modernisation du Sporting Tennis (1^{ère} phase)

Réhabilitation intégrale de tous les courts de tennis extérieurs, du parking et création d'un club house avec vestiaires.

➤ Rénovation de deux bâtiments d'hébergement (CREPS) destinés aux collectifs nationaux et aux sportifs handicapés.

➤ Création d'un espace de restauration (CREPS)

Ces équipements seront 100 % accessibles aux personnes à mobilité réduite et pourront ainsi accueillir les différentes disciplines paralympiques. Ils seront également 100 % connectés (fibre optique, capteurs de performance...)

PROJET DE MODERNISATION DU PLATEAU SPORTIF VICHYSOIS : 46 MILLIONS D'EUROS

- Région Auvergne-Rhône Alpes : 33 millions d'euros
- Conseil départemental de l'Allier : 2 millions d'euros
- Vichy Communauté : 5,8 millions d'euros
- Ville de Vichy : 2.5 millions d'euros
- 2.2 millions d'euros au titre des autres partenaires : État, Ville de Bellerive/Allier et Ligue régionale de tennis



DES HISTOIRES PLEIN LES TIROIRS

Place Jean-Épinat, non loin des senteurs du marché se cache un lieu témoin du progrès, de l'essor de la radio puis de la télé mais aussi des souvenirs de la place. Derrière la devanture du magasin EIREL (Électricité Industrielle, Radio, Électronique, Laboratoire), les récits et autres brèves de boutique de Ghislaine Longis, 81 ans, comptable du magasin depuis 1966 nous font voyager dans le temps.



L'établissement EIREL est créé dans les années 30 par Monsieur Kespy dans l'impasse Bonnamour. Ce commerçant juif meurt en déportation et c'est à la fin de la guerre que son neveu reprend la boutique qu'il installe rue Darcet. En 1952, Robert Laurent en devient propriétaire et, en 1964, le magasin déménage place Jean-Épinat où il se trouve encore aujourd'hui. C'est à cette époque que Ghislaine Longis démarre sa carrière de comptable qu'elle poursuivra avec Daniel Vizier à partir de 1988, puis avec Loïc Beaujon depuis 2008. «J'ai vu passer tous les propriétaires qui le sont restés jusqu'à leur retraite ! Je

fais partie des murs ! Le magasin a toujours développé la même activité, j'ai vécu ma carrière sur le fil du progrès : les transistors, l'arrivée de la télévision couleurs.» Le tube cathodique fut le fer de lance de la boutique. «Nous étions douze revendeurs TV à Vichy, à l'époque les télévisions se réparaient et nous avions avec nous Alain Grenier qui était le technicien le plus réputé en ville pour ces réparations. Nous formions des antennistes en apprentissage.»

Promis, Ghislaine n'est pas une adepte du «c'était mieux avant» mais sait nous rendre complice de ses souvenirs, mais aussi un peu des nôtres quand elle nous

conte fièrement le montage du premier jeu vidéo en magasin : celui avec les raquettes de tennis ! Ou alors quand elle retrace la grande frénésie des années 80-90 : la CB (*pour citizen-band, prononcer «cibi»*) ! «Qu'est-ce qu'on en a vendu !»

Dans tout métier il y a ceux qui sont mus par l'aspect mercantile et ceux qui sont mus par la passion. Yves Caveau, technicien depuis trente ans à la boutique sort des vieux transistors de l'oubli, dont un modèle fabriqué pendant la guerre à Cusset par un certain Henri Schneider. Délicatement, il les restaure en boutique aidé par toutes les petites pièces lovées dans les multiples tiroirs venant d'une bonneterie installée auparavant dans les murs ! Résistances, leds, diodes et piles en tout genre qui firent le bonheur des établissements scolaires à l'heure du cours de technologie !

Maintenant, la boutique travaille, notamment, avec les contrôles d'accès et les interphones, principalement avec des agences et des sociétés immobilières. Mais les missions restent plurielles et Loïc Beaujon, le propriétaire

qualifie son travail de «MacGyver multitâches !»

Une boutique témoin de l'histoire du quartier et avec Ghislaine, la mémoire de la place Jean-Épinat est entretenue, elle nous fait revivre l'époque festive, des chapiteaux de cirque à celle de la fête de la bière en passant par les concerts qui y étaient organisés. «Je me souviens de Carlos dans les années 70 qui m'envoyait des baisers depuis l'autre bout de la place pendant les balances.» ■

EIREL, 16 Place Jean-Épinat



Félicitations à Jacques Decoret de la Maison Decoret qui conserve son étoile Michelin.

Félicitations aux trois tables vichyssoises qui conservent leur BIB GOURMAND

• Jean-Jacques Barbot et Marie-Ange Tupet
Restaurant L'alambic - 8, rue Nicolas Larbaud
Cuisine moderne et créative

• Antoine Souillat
La Table d'Antoine - 8, rue Burnol - Cuisine moderne et créative

• Marlène Chaussemy
La Table de Marlène - La Rotonde du Lac
Cuisine moderne, créative, Régionale française, Gastronomique,
Végétarienne, Végétalienne, Traditionnelle, Classique



MICHELIN BIB GOURMAND
2019

GRANDE BRADERIE DE PRINTEMPS

CENTRE-VILLE

Dimanche **14 avril** 2019

Organisée par l'association Vichy Commerce

C'EST À VICHY

9

QUAND LE VRAC EMBALLE !

Depuis le 2 décembre, dans sa boutique, rue Burnol, Damien Provasi propose du «100 % vrac». Pas d'emballage, des produits locaux et bios et, derrière ce projet, une conviction : réduire les déchets et «faire sa part».

«Ça c'est moi ! C'est mon terrain de jeu !», c'est ainsi que Damien définit sa boutique qui propose un panel de produits adaptés à une consommation raisonnée. Issu du secteur de la restauration puis de la grande distribution, Damien a toujours travaillé dans l'alimentaire. «Je suis parti d'un constat : c'est celui du gâchis ! La quantité énorme d'emballages utilisée, la nourriture que l'on jette mais il y a aussi la qualité de ce que l'on ingurgite ! En quelques mots, l'idée que je développe c'est : Bien manger, bien consommer et ne prendre que ce dont on a besoin ! Au-delà de limiter les dégâts, c'est un comportement qui permet de

faire des économies.»

Qui franchit le seuil de «L'Ingrédient» découvre la légende du «Colibri» que Damien s'applique à conter : «Un jour, dit la légende, il y eut un incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire lui dit : «Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !» Et le colibri lui répondit : «Je le sais mais je fais ma part !»

Damien ne travaille qu'avec des



produits français voire locaux pour certains : CLAC, Conserverie Locale Artisanale et Créative à Cournon, l'Atelier de Papa à Volvic, et VEGEDOME à Riom. «Je vais bientôt travailler avec des producteurs de lentilles, blé, farine et pâtes du Bourbonnais. Petit à petit nous aurons encore plus de produits locaux mais à des prix raisonnables car l'objectif est que tout le monde puisse consommer !» «L'Ingrédient» c'est aussi des produits d'hygiène corporelle et d'entretien de la maison. «Je développe aussi des produits de maquillage naturel, bio, vegan et

sans gluten»

Ce Bordelais d'origine est installé depuis six ans en Auvergne, à Thiers. «C'est une région qui nous a accueillis chaleureusement. Puis, je suis venu me promener régulièrement à Vichy et ce fût le coup de cœur ! On a eu une impression de cocooning, c'est un lieu préservé. Il y a une dynamique à Vichy que je partage. C'est une ville qui m'a ouvert les bras et jouer le jeu de ces fabuleux dimanches est une évidence ! Vichy a fait sa part, à nous de faire la nôtre !» ■

L'Ingrédient, 8 rue Burnol



LA BRASSERIE «AU FIDÈLE BERGER» CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Depuis le 16 octobre, la brasserie «Au Fidèle Berger» a été reprise par Rodolphe Galant et Romain Fougerouze.

Boutique emblématique du Vichy de la Belle Époque, la nouvelle équipe souhaite y développer encore plus la partie brasserie avec une carte qui change tous les trois mois tout en gardant l'esprit salon de thé. «Le nouveau chef est vraiment dans cet esprit

brasserie traditionnelle tout en développant des choses modernes, végétariennes.»

À compter du mois d'avril et l'établissement développera progressivement des animations durant la saison avec, notamment, une participation aux «Jeudis de Vichy». ■

Au Fidèle Berger,
24 Rue du Président Wilson



★ VIVEMENT LES PREMIERS RAYONS DE SOLEIL !

Fin mars, début avril, il faudra guetter les premiers rayons de soleil pour profiter des balbutiements de la «dolce vita» estivale. Guinguettes, terrasses, en ville ou au bord de l'eau ou même les pieds dans l'herbe : les endroits ne manquent pas pour manger ou boire un verre à Vichy. Première date en vue : lundi 18 mars, ouverture du Tahiti Plage.



PRIX LARBAUD, «LA GRANDE IDÉE» D'ANTON BERABER

Pour sa 53^e année, la remise du prix Valery-Larbaud change de date et de lieu. Cette année, dans le cadre des «Grandes Rencontres», le Prix littéraire sera remis, à Anton Beraber pour «La Grande Idée» (Gallimard).

Né en 1987, Anton Beraber vit au Caire. Avec «*La Grande Idée*», il signe son premier roman. Anton Beraber propose, à travers une impressionnante épopée, un ouvrage ambitieux déployant un imaginaire infini, porté par une écriture magnifique, ample, visionnaire, qui dans son fleuve obstiné allie le trivial et le précieux, le réalisme et la poésie. «*La grande idée*» a également reçu le prix «Transfuge» du meilleur premier roman 2018.

Résumé : «*Saul Kaloyannis, son*

héros, est une énigme. Est-ce un traître, un idéaliste ou un héros ? Dans les années 20, il prend part à la tentative de reconquête de l'Orient par les Grecs dans un combat nationaliste baptisé «La grande idée». Lors d'une bataille, particulièrement âpre, il sauve une poignée de soldats acculés par l'armée turque et les embarque à bord d'un bateau. Puis... plus rien. Qu'est-il devenu ? 50 ans plus tard, un étudiant se lance à sa recherche, tente de dresser son portrait, de raconter ses exploits et son voyage sans retour des confins de l'Orient à

la baie de New York.»

Créé en 1967 par l'Association internationale des amis de Valery Larbaud et la Ville de Vichy, le Prix Larbaud est décerné, chaque année, à «un écrivain ayant publié une œuvre qu'aurait aimé Valery Larbaud, ou dont l'esprit, le sens et la pensée rejoignent celle de Larbaud». ■

Remise du 53^e Prix Littéraire Valery-Larbaud : samedi 9 mars, 16h30, Palais des Congrès



ET SI, DANS UNE ÉPOQUE DÉSENCHANTÉE, SURGISSAIT UN DERNIER HÉROS?

ANTON BERABER
Gallimard

ACADÉMIE DU VERNET, RÉTROSPECTIVE PAUL DEVAUX

Le 69^e salon de l'Académie du Vernet propose une rétrospective du graveur et illustrateur vichyssois Paul Devaux.

Ami de l'écrivain Valery Larbaud, le graveur Paul Devaux est aussi connu comme une figure de l'illustration des traditionnelles affiches touristiques. Son talent s'exprime sous de multiples facettes puisqu'il participe à l'illustration de plus d'une trentaine d'ouvrages, compose des affiches, des publicités, des guides et décore de très nombreux objets : boîtes de bonbons (*Maison Moinet*), parfums...

Né à Bellerive-sur-Allier, en 1894, son père, Michel, était le fils du garde de l'hippodrome. Avant la première guerre, il trouve son

premier emploi à l'imprimerie Montlouis de Clermont-Ferrand, comme dessinateur lithographe. En 1914, il est incorporé dans l'infanterie. Blessé, il sera soigné à l'hôpital de Dijon où il reprend son crayon. Il réalisera alors une plaquette sur Dijon gravée sur bois de fil qui paraîtra en 1920. C'est ainsi que tout commença... ■

Rendez-vous
du 15 mars au 15 avril 2019
dans les galeries d'exposition
du Centre culturel de Vichy.
Du mardi au dimanche,
de 14h30 à 18h. Entrée gratuite





LES GRANDES RENCONTRES

En raison de l'actualité nationale le «Grand Débat» devient «Les Grandes rencontres». Pendant trois jours, Philippe Lapousterle et la Ville de Vichy réuniront les grands noms qui font l'actualité. Des intervenants prestigieux, experts dans leur domaine, seront présents, les 8, 9 et 10 mars sur la scène du Palais des Congrès.

Autre nouveauté pour cette 9^e édition, Le «Prix Valery Larbaud» fera partie intégrante des «Grandes Rencontres» avec une remise du prix le samedi après-midi suivie d'un entretien du lauréat avec Philippe Lapousterle.



Raphaëlle Bacqué

Raphaëlle Bacqué est l'une des journalistes qui connaît le plus précisément les questions et les acteurs de la vie politique de notre pays. Récits au long cours, reportages et portraits sont sa marque de fabrique au journal *Le Monde*.

VENDREDI 8 MARS

20H

«ÉDITORIALISTES»

France : déclin ou résurrection ?



Jérôme Sainte-Marie

Chroniqueur et analyste politique, Jérôme Sainte-Marie mesure l'opinion des Français sur de nombreux sujets. Il intervient dans différents médias en apportant ses éclairages chiffrés, basés sur des études et des sondages de tout type.



Nicolas Domenach

Nicolas Domenach est un journaliste politique particulièrement expérimenté. Co-fondateur de l'hebdomadaire *Marianne*, il intervient aujourd'hui sur RTL, les chaînes d'information continue, l'hebdomadaire *Challenges* et dirige depuis trois mois le *Nouveau Magazine Littéraire*.



15H

Delphine de Vigan

La romancière qui parle de nous

Delphine de Vigan s'affirme comme une des plus grandes romancières de notre pays, comme le prouvent les millions d'exemplaires de ses livres vendus et la traduction de ses ouvrages dans toutes les langues.



16H30

Remise du 53^e Prix Larbaud à Anton Beraber

pour «*La Grande Idée*» (*Gallimard*) suivie d'un entretien du lauréat avec Philippe Lapousterle.

SAMEDI 9 MARS



18H

François Lenglet

Tordez le cou aux idées reçues

François Lenglet est un journaliste économique et politique. Il était le «Monsieur économie» de *L'Émission politique* et intervenait régulièrement dans le journal télévisé sur France 2. Il a récemment rejoint TF1 et participe à l'émission de David Pujadas sur LCI.



14H30

Mathieu Vidard

Les promesses de la science

Mathieu Vidard est un journaliste français de radio et de télévision. Depuis 2006, il présente «*La tête au carré*» l'émission de toutes les sciences sur France Inter ainsi que «*Sciences grand format*» sur France 5.



16H

DIMANCHE 10 MARS

Amin Maalouf

Quel monde demain ?

Amin Maalouf est un écrivain franco-libanais. Élu à l'Académie française, le 23 juin 2011, au fauteuil de Claude Lévi-Strauss (29^e), il présentera son nouvel ouvrage «*La fin des civilisations*» chez Grasset en avant-première.

Pour 95% des habitants des Ailes qui ont répondu, vivre à Vichy est une chance #VICHY2030

LES AILES PORT TÉMOIN ACTIF D'UNE

Le quartier des «Ailes-Port de Charmeil» fait partie intégrante du paysage local. Ce quartier, sorti de terre en 1960 est devenu le témoin actif d'une ville qui change. Après les travaux d'embellissement des berges en rive droite en 2014 et la rénovation du quartier en 2015, le quartier vit au rythme des transformations avec, à l'horizon, des habitants investis dans des projets qui se conjuguent au pluriel.

«DES PROJETS COMMUNS POUR MAINTENIR LE BOUILLONNEMENT !»

Du haut de ses 73 printemps, Monique Mesureur, n'en est pas moins active. Habitante du quartier depuis 1967, elle est responsable du Conseil citoyen et élue représentante des locataires auprès de la SEMIV. Au fil des années, elle a vu le quartier se transformer. Souvenirs...

Monique Mesureur, arrive aux Ailes en 1967, juste après la mise en eau du Lac d'Allier (1963) avec son mari et son aîné qui avait alors 1 an. «Le deuxième est né ici ! Je le promenais sur ce qu'on appelait «l'allée des 40 mètres», il n'y avait que deux rangées d'arbres en lieu et place du magasin Cora aujourd'hui. Et puis, surtout, il y avait la traditionnelle balade sur les bords de l'Allier mais, à l'époque, c'était dangereux avec les voitures qui circulaient, très vite, dans les deux sens. L'aménagement récent des berges a embelli le cadre privilégié dans lequel nous habitons. Maintenant, nous avons l'impression d'une vraie promenade ! Avec la rive gauche

en préparation, ça va être sublime ! On profite également de la Mouette qui est un de mes moyens de transport favoris l'été ! Pour nous, «Un Été à Vichy», c'est un spectacle de plusieurs semaines entre les compétitions sportives, les activités nautiques, l'Ironman, etc., on est aux premières loges !»

Pour Monique, ce quartier a toujours été comme un petit village. «Il y a une trentaine d'années, on se retrouvait au magasin. Pour un quartier, c'est un lieu de vie ! Tout gravitait autour des petits commerces : teinturier, marchand de journaux, pharmacie, banque et le bureau de Poste, tout le monde se connaissait !». Monique se souvient avec amusement des lundis matins chez le marchand de journaux : «Nous allions assister aux «Echos du rugby» animé par le commerçant qui était un passionné de rugby, qui refaisait le match de la veille, qui commentaient toutes les rencontres en compagnie des joueurs du RCV qui venaient aussi ! Aujourd'hui, nous devons nous investir dans des



projets communs pour maintenir ce bouillonnement !»

Depuis 13 ans à la retraite elle est investie dans plusieurs missions : responsable du Conseil citoyen, représentante des locataires auprès de la SEMIV mais aussi participante active de l'atelier «Regards de femme» qui a pour objectif de valoriser et de s'interroger sur la place des femmes dans nos sociétés. «Après la perte de mon mari et de

mon fils aîné, le vivre ensemble a pris un autre sens pour moi. Certes, il faut rester occupée pour éviter de ruminer mais surtout, j'ai envie de mettre en lumière les possibilités que nous avons dans ce quartier, de m'investir afin que les différentes communautés puissent échanger tant sur leur culture que sur les savoir-faire. Ce serait du gâchis de laisser chacun dans son coin ! Et puis, on peut aussi s'entraider en vivant ainsi !» ■

BARJAVEL, AGORA DE LA VIE SOCIALE

Le Centre social René-Barjavel est un lieu d'animation ouvert à tous. Il accueille les enfants de 4 ans à 14 ans dans son accueil de loisirs sans hébergement mais également les adolescents, les adultes et les familles, le temps d'une rencontre ou d'activités sportives, culturelles, etc. Il est ouvert en priorité aux habitants domiciliés sur le quartier des «Ailes - Port-de-Charmeil», mais, également, dans la limite des places disponibles, pour tout

habitant de Vichy et de son agglomération. Ses activités, dédiées à toutes les tranches d'âge, sont définies selon un programme établi pour l'année scolaire en cours et agrémenté de diverses manifestations et projets.

«Pour l'année écoulée, nous comptons 500 personnes inscrites dont 230 familles et une centaine de personnes non inscrites fréquentent le Centre dans le cadre d'activités proposées par les associations (danse, théâtre, etc.)» précise Aziz

Benaïssa, directeur du Centre Social.

Le Centre Social, comme le définit son projet doit favoriser la participation des habitants «L'idée du vivre ensemble réside dans la mixité sociale et géographique puisque nous sommes ouverts au reste de l'agglomération notamment concernant l'accueil de loisirs.» souligne Aziz Benaïssa. C'est dans cette dynamique que le centre social accueille le Conseil Citoyen. ■



DE CHARMEIL, VILLE QUI CHANGE



LE CONSEIL CITOYEN, «FAIRE RESSORTIR LA PAROLE DES HABITANTS»

Mis en place en 2015, le conseil citoyen souhaite renforcer sa proximité avec les habitants. Constitué de 50% d'habitants et 50 % d'acteurs associatifs, institutionnels et entreprises, il est porteur du journal de quartier dont le premier numéro est paru il y a quelques jours.

Instaurée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, dans le cadre des nouveaux contrats de ville, la mise en place de «conseils citoyens» dans l'ensemble des quartiers prioritaires permet de : conforter les dynamiques citoyennes existantes, garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage des contrats de ville, créer un espace

de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants. Un conseil citoyen n'a pas de président mais un responsable. Pour le quartier des Ailes-Port de Charmeil, Monique Mesureur, habitante du quartier depuis 1967 occupe cette fonction et deux représentants participent au suivi du Contrat de Ville. Pour l'année en cours, le Conseil Citoyen a travaillé sur un journal de quartier des Ailes - Port de

Charmeil «L'Echo du quartier». «L'Echo du Quartier Les Ailes-Port de Charmeil» (photo de la couverture du premier numéro) Sur une idée originale du Conseil Citoyen et après plusieurs mois de travail, la première édition du journal du quartier vient de paraître. Une ligne éditoriale définie sous trois grandes thématiques : L'Echo citoyen, L'Echo Sportif et culturel, L'Echo agenda et jeux. Au fil des articles les habitants pourront s'informer sur l'actualité du quartier, découvrir les rubriques rédigées par les collégiens de Jules-Ferry, des portraits, mais aussi les coups de projecteurs sur des grands rendez-vous de la Ville et en savoir plus sur les



projets en cours. Avis aux habitants intéressés par la rédaction du journal : ce support est ouvert aux habitants pour toute proposition d'article et le deuxième numéro est en cours de préparation ! ■

COMITÉ DE QUARTIER «LES AILES-PORT DE CHARMEIL»

Créé en 1989, le comité de quartier qui compte une quarantaine d'adhérents a, pour but, de redynamiser la vie du quartier en proposant diverses activités et manifestations aux habitants. De nombreux moments de partage et convivialité sont apportés par le comité de quartier : brocante sur le parking de Cora (prochain rendez-vous le 21 juillet), galette des rois, chasse aux œufs pour les enfants, concours de belote, thés dansants, bourse aux jouets, participation à la distribution des colis de Noël pour les personnes fragilisées. «Tout ce programme est proposé aux habitants afin qu'ils puissent tisser des liens», souligne Michel Gougaud, président. Nouveauté cette année, le comité s'associera au projet de création d'un jardin potager participatif en lien avec les Espaces Verts de la Ville sans oublier l'organisation de la fête des voisins le long de l'annexe du Centre Social Barjavel ! ■

Retrouvez le programme et les contacts du comité de quartier dans les pages quartiers de l'Agenda.

Zoom sur ...

AQUARELLE, PASSERELLE ENTRE LA FAMILLE ET LE MONDE EXTÉRIEUR

Structure annexe du centre social René-Barjavel, Aquarelle est un lieu anonyme et gratuit de jeu et d'éveil pour les enfants âgés de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable. Issu d'un projet entre plusieurs administrations (CAF, CCAS et conseil général), cet espace regroupe une dizaine d'accueillants : travailleurs sociaux et puéricultrices mis à disposition par le département, animateurs et bénévoles.



Rue Sornin, vos commerces restent ouverts pendant la durée des travaux.

ÉCOLES

ÉCOLE SÉVIGNÉ-LAFAYE

La troisième phase de travaux est bien engagée. Petit à petit, apparaissent les nouveaux murs de l'extension de l'école, le préau le long du bâtiment qui desservira les futures classes. Le chantier se poursuit à l'intérieur avec les cloisonnements, les réseaux techniques, les travaux de sol, de peinture, le carrelage... Il faudra patienter jusqu'à la rentrée avant que les élèves ne puissent intégrer leurs nouvelles classes.

ÉCOLE GEORGES MÉCHIN

La première phase de travaux côté Ouest de l'école est bien engagée. L'extension, côté rue de Soissons se profile tout doucement. Elle permettra la création

de l'ascenseur et de la nouvelle cage d'escalier. La construction de la nouvelle cantine dans un nouveau bâtiment progresse et la couverture est en cours. Les salles de classe sont rénovées dans le bâtiment existant. Le planning de cette première phase est respecté avec une fin toujours prévue en août 2019.

VOIRIE

LES RUES LUCAS ET SORNIN

Le chantier a repris mi-janvier avec des investigations d'archéologie préventive et la réfection des réseaux d'éclairage public, de fibre optique communale, de renforcement du réseau de télécommunication, de sonorisation commerçante. La rue Sornin est traitée en deux parties, la phase

en cours est comprise entre la rue Clemenceau et l'entrée du Casino des Fleurs. La rue Lucas, elle, est coupée en trois phases : jusqu'à fin février, ce sont les trottoirs côté centre commercial des 4 Chemins qui font l'objet de toutes les attentions, avant d'engager la rénovation du trottoir côté rue Wilson, puis de la chaussée.

LE BOULEVARD GAMBETTA

La fin de ce chantier a pris du retard du fait des conditions météorologiques. Le boulevard termine de faire peau neuve, la circulation passe en zone 30, les traversées piétonnes sont sécurisées et la plantation des arbres achève la métamorphose de cet axe important entre la gare et le Grand Marché.

L'AVENUE DE GRAMONT

La première phase de travaux, entre l'allée Mesdames et le boulevard Denière, permettra de rénover l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore,

LES G



Square Albert 1^{er}

la fibre optique communale et le réseau téléphonique mais aussi le trottoir côté impair. Puis, entre mars et mi-avril, sur le même tronçon, les rénovations se poursuivront mais côté pair, avec la préfiguration de la future piste cyclable. La chaussée sera également rénovée pour la fin avril avant de passer à la phase suivante de réaménagement de la

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe «Vichy Ensemble»

La crise des gilets jaunes met en exergue les vulnérabilités de notre territoire : nous devons les résorber de toute urgence, en tout cas telle devrait être notre priorité.

Si cette crise fait suite à une série de décisions gouvernementales, elle n'en est pas moins l'un des premiers symptômes de la faillite d'un système fondé notamment sur la surconsommation de pétrole et de foncier. Pendant des décennies, la consommation débridée de ces ressources a permis à la fois la croissance économique et l'atténuation des inégalités : elle s'est traduite, et notamment à Vichy, par un puissant phénomène d'étalement urbain. Or, faute

de ressources, ce modèle s'est effondré lors de la crise de 2008.

Depuis, sans ses carburants naturels et la croissance qu'ils induisaient, notre modèle de développement hoquette, laissant irrémédiablement les inégalités sociales et territoriales se creuser. Depuis près de dix ans, le piège de l'étalement urbain se referme sur nos concitoyens, nourrissant une colère sourde que les gilets jaunes ont laissé éclater.

Or cette double crise, écologique et sociale, ne fait que commencer : les tensions sur les ressources naturelles que sont les sols et les énergies fossiles

ne vont plus cesser de croître et nous devons dès aujourd'hui anticiper et prévenir les répercussions sociales - et politiques - qu'elles ne manqueront pas d'engendrer.

Cessons de nous leurrer, nous ne reviendrons pas au soi-disant âge d'or de la Reine des Villes d'eaux, telle n'est pas la question : Vichy 2030 dévoile la perspective d'un cycle de crises sérieuses auquel nous devons répondre sérieusement, en réduisant de façon drastique la vulnérabilité de notre territoire.

Aussi, deux orientations devraient dès à présent s'imposer dans nos politiques

publiques :

1 - accélérer nettement la transition écologique du bassin vichyssois ;

2 - construire un bouclier territorial, social et environnemental garantissant l'accès de tous les Vichyssois-es aux ressources vitales comme l'énergie (la mobilité), l'eau et l'alimentation (la santé)...

Et enfin, bonne nouvelle, ces deux défis majeurs peuvent être relevés, cela crée de l'activité et de l'emploi. En avons-nous la volonté ou nous contenterons-nous d'un illusoire statu quo ? La question est là.

Marie-Martine Michaudel,

Isabelle Réchard, Marianne Malarmey, Christophe Pommeray, François Skvor

Groupe «Vichy bleu Marine»

Vichy 2019. Derrière la richesse architectural beaucoup de pauvreté. La presse locale nous a reproché cet automne de ne pas assez parler des Vichyssois dans ce bulletin : parlons-en et tant pis si ça fait mal!

Parmi les statistiques proposées

en 2017 nous avons choisi 4 chiffres significatifs : le revenu médian par ménage, 17 926 €, le classement de la commune: 27 936^{ème} sur 32 974, le taux de pauvreté de 20,2%, et 52% de foyers fiscaux non imposables.

Vichy possède maintenant deux

zones sensibles, des écoles classées «prioritaires», et un nombre important de migrants demandeurs d'asile économique.

L'État français providentiel envers les étrangers met un local à leur disposition dans le forum thermal et France 2 a annoncé en

décembre 2018 l'arrivée de 680 migrants dans l'Allier. Comme par hasard, la presse locale est muette, mais pas vos feuilles d'impôts !

Marie-José Conte
Jean-Pierre Sigaud

www.vichybleumarine.fr

RANDS CHANTIERS



voie, entre le boulevard Denière et les rues de l'Imprimerie et de l'Emballage.

RUE COUTURIER

Après le remplacement de la conduite d'eau potable et le renouvellement du réseau électrique, la Ville entamera les travaux de voirie pour une réfection complète des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public.

RUE GRENET

Vichy Communauté procédera dès mi-février à la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la rue avant qu'ENEDIS ne vienne rénover le réseau électrique dans sa totalité. Mi-avril, les travaux de réfection des trottoirs, de l'éclairage public, de la chaussée et la plantation d'arbres pourront commencer. La rue sera aux normes pour le cheminement des personnes à mobilité réduite et permettra le stationnement des deux côtés de la voie de circulation. Des arbres seront introduits pour amener un côté paysager à l'ensemble. Fin des travaux : été 2019.

RUE DES PYRÉNÉES

Réfection des réseaux secs, des trottoirs et de la chaussée. Des arbres seront replantés. Le chantier de voirie sera achevé pour la mi-avril et les plantations suivront.

ENTRÉE DE VILLE

Square Albert 1^{er} - rue Sévigné

- avenue Aristide Briand - carrefour pont de Bellerive :

Des fouilles archéologiques préventives seront réalisées au mois d'avril avant le démarrage des travaux de voirie. Ce projet prévoit la mise en valeur du square Albert 1^{er}, l'amélioration des cheminements des modes doux (*piétons et cycles*), la modification des conditions de circulation à l'abord du carrefour. Les travaux devraient durer dix mois, par phases, de façon à maintenir les accès au centre-ville et au quartier du Vieux Vichy ainsi que la circulation.

LES BERGES

Les travaux de curage sont terminés. Le remplissage du Lac d'Allier sera effectué avant le 27 mars, de façon à ce que la migration des saumons se fasse dans les meilleures conditions. Les travaux d'aménagement de la berge rive gauche se poursuivent avec la reprise de perrés maçonnés et la rénovation des murs. Les charpentes des futurs ouvrages vont être installées : passerelle sur le Sarmon, sous le pont de Bellerive et le ponton. Les travaux de renaturation du Sarmon et de sa confluence avec l'Allier vont également débuter ainsi que la mise en place des plantes et des végétaux sur les berges. Les aménagements des voies desservant la boucle des Isles se poursuivent avec les plantations sur les nouvelles voies et parkings. ■

AUTRES TRAVAUX

ENTRE LE 25 FÉVRIER ET LE 22 AVRIL 2019

Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny et boulevard du Maréchal Franchet d'Esperey : maintenance des mâts bois d'éclairage public.

Rotonde du lac : réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse.

Rue Jean Jaurès : réfection du revêtement des trottoirs (*entre le pont sur le Sichon et la rue du Bel Air*) et mise en place du stationnement alterné (*entre le pont sur le Sichon et le marché couvert*).

Parkings public et privé : mise en œuvre de la signalétique dynamique (*4 implantations de panneaux : avenue Poincaré, boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue de Gramont, pont de Bellerive*).

Rue Ravy Breton : réfection du réseau d'assainissement par Vichy Communauté.

Boulevard des Romains et rue du Docteur Challier (*entre allée Mesdames et boulevard des Romains*) : renouvellement du réseau d'eau potable par CBSE.

Rue Girard, avenue Poincaré, place Charles-de-Gaulle, avenue thermale, rue Mounin et avenue Victoria : renouvellement des réseaux d'électricité par ENEDIS.

Ville entière : installation d'armoires de fibre optique par Orange pour le déploiement du Très Haut Débit.

Centre Omnisports - Espace du Parc : réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse.

Aéroport : remplacement des fenêtres de la tour de contrôle.

ESPACES VERTS

Plantations :

Boulevard de l'Hôtel de ville : 16 Robiniers faux-acacia «Casque rouge».

Rue Fleury et parvis de l'IFMK : 19 chênes chevelus

Pont de l'Europe : vivaces et arbustes.

Taille d'entretien des grands alignements (*principalement des platanes*) : boulevard de Russie, square Albert 1^{er}, avenue Victoria, etc...

Mise en place et suivi des micro-jardins dans les écoles avec une sensibilisation à la biodiversité.

Cimetière : transformation d'allées de bicouche en allées engazonnées en mars et installation de tapis de sédum dans les sones inter-tombes en avril.

JOURNÉES PORTES OUVERTES DU CENTRE DE PRODUCTION HORTICOLE LES 27 & 28 AVRIL

POUR UNE VILLE
PLUS PROPRE

Rien ne sert
de pourrir,
il faut
sortir
à point



120 €

FAITES
LE BON
GESTE

WWW.VILLE-VICHY.FR/VILLE-PROPRE

Qui n'a pas constaté
sur les trottoirs
l'amoncellement
anarchique des sacs
poubelles sortis en
dehors des heures
réglementaires ?

Pour une Ville plus propre,
à Vichy, tout abandon
de déchets sur la voie
publique est sanctionné
120€.

Et si on apprenait
collectivement à respecter
notre cadre de vie
en ne sortant pas ses
poubelles à contretemps ?

PREMIER MANDAT

Pour faire participer les écoliers vichyssois à la vie de leur commune, la Ville de Vichy a décidé, lors du Conseil municipal du 29 octobre 2018, de créer un Conseil municipal des Jeunes. Installé le 21 janvier dernier, 28 élus, élèves de CM1 et CM2 des sept écoles élémentaires publiques et privées (Sévigné, Georges-Méchin, Paul-Bert, Jacques-Laurent et Pierre-Coulon, Notre Dame de Lourdes et Jeanne d'Arc) se sont vus remettre leur écharpe tricolore par le Maire, Frédéric Aguilera et Claire Grelet, adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.



Comme des grands !

Le 18 décembre dernier, comme des grands, ils ont pénétré dans l'isoloir pour procéder au vote. Comme des grands, les différents candidats ont fait campagne

(durant la pause méridienne) afin de convaincre leurs camarades qu'ils seraient leurs parfaits représentants au sein du Conseil municipal des jeunes. Et, comme des grands, ils ont présenté carte d'électeur, émargé, voté et

dépouillé.

Ils sont 28 élus, dans le respect de la parité filles-garçons et des classes, installés depuis le 21 janvier au Conseil Municipal des Jeunes. Instance de réflexion et espace d'échanges, le conseil

municipal des jeunes développe le sens civique des enfants, et leur permet de découvrir le fonctionnement et les missions d'une commune, et de proposer des actions ou mener à bien des projets.

Engagement citoyen

Répartis en trois commissions (cadre de vie, environnement, écologie / Loisirs, sports, culture / Vie dans les écoles), ils se réuniront trois fois au cours du premier semestre avant de participer au Conseil municipal prévu au mois de juin.

Des idées ? Ils n'en manqueront pas ! À l'image de Jules, dont le slogan était : «*toujours plus d'idées en béton*», qui veut «*Améliorer Vichy, rénover d'anciens bâtiments pour les transformer en magasins, il faut inventer de nouvelles choses pour les commerces !*» ■

LES ÉLUS

École Georges Méchin :

- Moa PETERSSON et Jules DESMOND (CM1)
- Aurore JAMMES et Gabriel PIERRE (CM2)

École Jacques-Laurent :

- Ella-Camélia BORDOIS et Anand BOUREL (CM1)
- Louise HAURY et Ilyes HEKKOURI (CM2)

École Paul-Bert :

- Ilham SABOUR et Guillaume CHEMERY (CM1)
- Eve FONTENAY et Kurty's SOLAN PUARD (CM2)

École Pierre-Coulon :

- Bineta DIAW et Mohamed KHAZEROUNI (CM1)
- Mahawa FATI et Yanisse FONFREDE (CM2)

École Sévigné-Lafaye :

- Riona SHAQIRI et Hélià CANONNE (CM1)
- Sakura RENOUX et Erik MANUKYAN (CM2)

École Jeanne d'Arc :

- Élise MONTEIL et Yann BERTIN (CM1)
- Astrid VERNE et Paul SARRE (CM2)

École Notre-Dame de Lourdes :

- Louise DICHAMPS et Pierre BAUD (CM1)
- Milla RINCK et Paul ALLAGNAT (CM2)

